



## « Chut ! » dit une affiche aux clients des bars parisiens

Rubrique : actualités - Date : vendredi 12 juin 2009



La Préfecture de police (PP) de Paris a lancé une vaste campagne de communication suite aux plaintes du voisinage depuis la mise en place de l'interdiction de fumer. En effet, les nuisances sonores dues aux fumeurs qui sortent la nuit sont régulièrement l'objet de plaintes. Destinée aux clients des terrasses des cafés et restaurants, la campagne explique : « En terrasse de café et restaurant : respectez la tranquillité du voisinage ».

Lancée à l'approche des beaux jours, elle est diffusée sur 10.000 affichettes et 50.000 cartes postales dans les bars restaurants et boîtes de nuit.